

> Intitulé de l'emploi

Contrôleur de travaux en bâtiment

> Autres appellations

- Conducteur de travaux
- Responsable de chantier
- Contrôleur d'opérations
- Pilote de chantier

> Définition synthétique

Le contrôleur de travaux en bâtiment dirige, organise, planifie et coordonne l'exécution d'un ou plusieurs chantiers de travaux sur le plan technique, administratif, financier et humain, jusqu'à la garantie d'achèvement des travaux.

> Activités principales

- Analyse des plans et dossiers techniques établis par le concepteur
- Élaboration du planning d'exécution des opérations, coordination de l'exécution des travaux, gestion des commandes et approvisionnements
- Vérification du respect des règles de prévention et sécurité
- Contrôle de l'application des règles, procédures, normes et de la qualité d'exécution
- Rédaction des comptes-rendus de chantier, métrés contradictoires et suivi administratif du chantier Réception des travaux, contrôle des pièces relatives à l'exécution du chantier et élaboration du dossier de récolement des ouvrages exécutés
- Pilotage, animation, management opérationnel des équipes et gestion des ressources humaines affectées au chantier
- Organisation et suivi des contrôles par les organismes agréés
- Assermentation éventuelle pour constat des infractions

> Compétences requises

Savoir :

- Techniques du bâtiment et génie civil
- Droit de la construction
- Outils et techniques de planification de chantier
- Réglementation des marchés publics et principes généraux de comptabilité publique
- Méthodes de conduite d'opération
- Réglementations connexes (hygiène et sécurité, urbanisme, environnement, ...)
- Techniques de résolution de conflits et médiation

Savoir-faire :

- Lire et interpréter des plans et documents techniques
- Coordonner et contrôler l'exécution des travaux dans le respect des choix, des techniques, des aspects économique et esthétique
- Gérer et suivre un budget
- Collationner et contrôler les documents administratifs
- Rédiger les comptes rendus de chantier, métrés
- Encadrer et animer une équipe

Comportements professionnels :

- Autonomie
- Autorité, diplomatie, charisme
- Bon relationnel
- Disponibilité
- Sens de l'anticipation
- Sens du travail en équipe

> Conditions particulières d'exercice

- Travail en extérieur et intérieur par tous temps et en toutes saisons
- Horaires irréguliers
- Port de vêtements de sécurité obligatoire
- Déplacements fréquents
- Permis B obligatoire

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Évolution constante de la réglementation et de la prise en compte des concepts de développement durable

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

- Renforcement des compétences requises en matières techniques et juridiques

> Proximité avec d'autres emplois

- Responsable d'exploitation/conducteur de travaux en infrastructures
- Surveillant de travaux en bâtiment
- Technicien d'études en bâtiment
- Conducteur d'opérations en bâtiment